



## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LACOLLE

#### MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Silvio Gaudio, greffier-trésorier de la municipalité Lacolle.

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle a adopté, lors de sa séance tenue le 12 novembre 2024, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025:

14 janvier 2025	11 février 2025	11 mars 2025
8 avril 2025	13 mai 2025	10 juin 2025
8 juillet 2025	12 août 2025	9 septembre 2025
14 octobre 2025	11 novembre 2025	9 décembre 2025

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 14 octobre 2025 à 19h00 est déplacée le 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 17h30:

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025.

Donné à Lacolle ce 23 septembre 2025

Silvio Gaudio  
Directeur général/greffier-trésorier